

# Commune d'AILLY-SUR-NOYE

## Conseil Municipal du 27 Avril 2021

### Extrait du registre des délibérations

n° 2021-04-27-10

**Date de la convocation**

22/04/2021

Convoqués : 23

Présentes : 17

Représentés : 02

Absents : 04

**OBJET :**

Finances

Budget annexe

2020

Compte administratif

L'an deux mil vingt et un, le vingt sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :** Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Vincent DAINE, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoît RICHARD, Céline TAMPIGNY ;

**Étaient représentés :** Monsieur Gérard LEROY par Maryse-Corinne ROSE, Monsieur Frédéric PINOIT par Madame Sonia DOUAY ;

**Était absents :** Monsieur Sébastien VILLAIN, Madame Marie-Hélène MARCEL, Madame Karine PAGEAU, Monsieur Paolo MARCELO, Madame Marylène FRANZ, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE ;

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Christine BOURDELLE PATRICE a été désignée, à l'unanimité, pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Pierre DURAND, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Christine BOURDELLE PATRICE pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	30 005,97	G	90 642,88
	Section d'investissement	B	212 281,67	H	220 507,15
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	156 895,67	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	399 183,31	= G+H+I+J	311 150,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	30 005,97	= G+I+K	90 642,88
	Section d'investissement	= B+D+F	369 177,34	= H+J+L	220 507,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	399 183,31	= G+H+I+J+K+L	311 150,03

Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide : (16 votes pour)

- **D'adopter le compte administratif 2020**

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,  
Pierre DURAND

